



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Dordogne

COMMUNE de
SAINT-FELIX-DE-REILHAC-ET-MORTEMART

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 11

En exercice : 10

Qui ont pris part à la délibération : 10

Dont pouvoirs : 0

Date de la convocation : 10/10/2024

Date d'affichage : 24/10/2024

L'an **deux mil vingt quatre, le vingt et un octobre**, à **20h30**, le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-FELIX-DE-REILHAC-ET-MORTEMART**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Jean-François AUTEFORT**.

Étaient présents : M. Jean-François AUTEFORT, M. Dominique LAPORTE, M. Régis ROBERT, Mme Anne-Marie CARDON, M. Thierry SAULIERE, M. Pierre GALLET, Mme Christèle NEYRAT, Mme Nicole LACHAUD, Mme Anne-Catherine BALLAND, Mme Marie-Noëlle CLAUZURE.

Étaient absents excusés : -

Étaient absents non excusés : -

Procurations : -

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 10

Secrétaire : M. Pierre GALLET.

MA-DEL-2024-060 OBJET : TRANSFERT ANCIENNE RD47 ET SES DEPENDANCES VERS LE DOMAINE PUBLIC

Mr le Maire explique au Conseil Municipal qu'il existe une portion de l'ancienne route départementale n°47 qui peut être transférée dans le domaine public communal, à l'entrée Nord de l'agglomération (voir plan joint).

Cette ancienne route mesure 110m pour une surface 1560 m² (délimité compris).

Mr le Maire demande au conseil Municipal d'accepté le transfert de ces 1560 m² au bénéfice de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte le transfert dans le domaine public communal
- Autorise Mr le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette opération

Certifiée exécutoire après transmission à
la Sous-préfecture de SARLAT et publication
par voie d'affichage le 24/10/2024

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Jean-François AUTEFORT

